

## Période de vacances :

Il n'y aura pas d'entraînement pendant la période estivale, donc du 28 juin après les cours au 10 septembre 2010. Les seuls archers habilités à tirer seuls sur les infrastructures extérieures du club sont ceux qui ont la « flèche jaune » ou le « sanglier vert et blanc » ou le « brocard vert et blanc » et qui disposent de leur propre matériel.

## Licences 2010/2011 :

Les licenciés 2009/2010 auront la possibilité :

- Soit de télécharger le formulaire d'adhésion pour la saison 2010/2011 et de me le faire parvenir avec le certificat médical et le chèque équivalent à la licence choisie à mon adresse personnelle au 45, rue des prés 67380 à LINGOLSHEIM. (Faites moi un petit mail si vous ne savez pas quelle licence choisir) : <http://archers.lingolsheim.fr>
- Soit de venir le vendredi 4 septembre au club house entre 18h et 20h avec tous les documents afin de les remettre ou d'adhérer sur place (les documents seront disponibles).

## Calendrier de la rentrée :

- 03/09/2010 : Inscriptions des licenciés 2009/2010
- 04/09/2010 : Forum des associations
- 06/09/2010 : Inscriptions des nouveaux adhérents
- 10/09/2010 : Reprise de l'entraînement en salle
- 26/09/2010 : Médiévales d'ESCHAU (démonstration de Tir à l'Arc pour le public de cette manifestation par André, Olivier, Thierry, Jean-Jacques G, Blandine et Grégoire)

Je vous rappelle que la rentrée se déroulera sous le sceau de la nouveauté puisque nous changerons de salle d'entraînement pour aller dans les nouveaux locaux de l'AMITIE, rue Victor Hugo à LINGOLSHEIM. Nous sommes en pleine restructuration, la salle est plus petite et ne pourra pas accueillir comme cette année, jusqu'à 40 archers. Toutefois, nous avons des créneaux supplémentaires et nous ferons le point avec vous le 3 septembre pour arriver, comme cette année, à proposer 2 créneaux à chacun de vous. Nous compléterons par la suite les créneaux avec les nouveaux adhérents, qui eux, seront consultés sur leur disponibilité le 6 septembre, lors de la campagne d'inscription.

Créneaux horaires de la rentrée : (restent à débattre, 1<sup>ère</sup> ébauche)

Lundi 18h à 20h, vendredi 20h à 22h et samedi 14h à 15h30 (apprentissage) / mercredi 17h à 19h30 et samedi de 15h30 à 17h (confirmés et compétiteurs)

Entraînement assuré par un cadre du CDTA : vendredi 18h à 20h (participation financière des archers)

Entraînement libre : archers compétiteurs à partir de « flèche jaune » : lundi 20h à 22h et dimanche 9h à 12h (d'autres créneaux peuvent se mettre en place, à voir avec la Mairie)

Infrastructures extérieures, ouvertes en permanence pour les archers « Flèche Jaune » avec matériel.

Tarifs, catégories d'âge et différentes licences 2010/2011 :

Forfait REVELATION (interne au club)

18,00 €

3 séances

LICENCES		Total Renouvellement (Adhérents 2009/2010)	Total avec matériel & DI (Nouveaux adhérents)
<b>P</b>	licence poussin (né après le 1/1/2001)	60,50 €	113,00 €
<b>J</b>	licence jeune (né entre 1/1/1991 et 31/12/2000)	69,50 €	112,00 €
<b>A</b>	licence compétiteur adulte	99,00 €	158,00 €
<b>L</b>	licence loisir club (pas de compétition et uniquement pratique en club)	87,00 €	146,00 €
<b>E</b>	licence non tireur (pas d'arc)	78,00 €	néant
<b>H</b>	licence handicap	50,00 €	109,00 €
<b>D*</b>	licence découverte (1/3 au 30/8 de la saison en cours)	52,00 €	111,00 €

DI : droits d'inscription (1ère licence aux compagnons d'arc de Lingolsheim)

Catégories d'âge

Type de licence	Condition : être né(e)	Vous êtes
Adulte	A Avant le 01/01/1952	(SV) Super Vétéran
	L Entre le 01/01/1952 et le 31/12/1961	(V) Vétéran
	E Entre le 01/01/1962 et le 31/12/1990	(S) Sénior
Jeune	J Entre le 01/01/1991 et le 31/12/1993	(J) Junior
	J Entre le 01/01/1994 et le 31/12/1996	(C) Cadet
	J Entre le 01/01/1997 et le 31/12/1998	(M) Minime
	J Entre le 01/01/1999 et le 31/12/2000	(B) Benjamin
Poussin	P Après le 01/01/2001	(P) Poussin